



# **ARIS**

## **CONVENTIONS RGPD POUR LES ACCÉLÉRATEURS ARIS**

VERSION 10.0 - SERVICE RELEASE 11

Décembre 2019

This document applies to ARIS Version 10.0 and to all subsequent releases.

Specifications contained herein are subject to change and these changes will be reported in subsequent release notes or new editions.

Copyright © 2010 - 2019 Software AG, Darmstadt, Germany and/or Software AG USA Inc., Reston, VA, USA, and/or its subsidiaries and/or its affiliates and/or their licensors.

The name Software AG and all Software AG product names are either trademarks or registered trademarks of Software AG and/or Software AG USA Inc. and/or its subsidiaries and/or its affiliates and/or their licensors. Other company and product names mentioned herein may be trademarks of their respective owners.

Detailed information on trademarks and patents owned by Software AG and/or its subsidiaries is located at <http://softwareag.com/licenses>.

Use of this software is subject to adherence to Software AG's licensing conditions and terms. These terms are part of the product documentation, located at <http://softwareag.com/licenses> and/or in the root installation directory of the licensed product(s).

This software may include portions of third-party products. For third-party copyright notices, license terms, additional rights or restrictions, please refer to "License Texts, Copyright Notices and Disclaimers of Third Party Products". For certain specific third-party license restrictions, please refer to section E of the Legal Notices available under "License Terms and Conditions for Use of Software AG Products / Copyright and Trademark Notices of Software AG Products".

These documents are part of the product documentation, located at <http://softwareag.com/licenses> and/or in the root installation directory of the licensed product(s).

## Contenu

1	Conventions de texte .....	1
2	Introduction.....	2
3	Contenu du document.....	3
3.1	Objectifs et étendue.....	3
3.2	Conditions préalables .....	3
4	Conventions ARIS.....	4
4.1	Création d'activités de traitement et de relations .....	4
4.1.1	Objets et relations .....	5
4.1.2	Attributs .....	6
4.1.2.1	Attributs des activités de traitement.....	6
4.1.2.2	Attributs de clusters .....	8
4.1.2.3	Attributs d'unités organisationnelles .....	9
4.1.2.4	Attributs de types d'applications .....	10
4.2	Création d'une hiérarchie d'activités de traitement/de processus .....	12
4.3	Création d'une hiérarchie de cluster/de données .....	12
5	Glossaire .....	13
6	Informations légales .....	14
6.1	Étendue de la documentation .....	14
6.2	Protection des données.....	15
6.3	Disclaimer.....	15

## 1 Conventions de texte

Dans le texte, les commandes, noms de fichiers etc. sont caractérisés de la manière suivante :

- Les commandes, les touches de raccourcis, les boîtes de dialogue, les noms de fichier, les entrées etc. sont représentés en **gras**.
- Les saisies dont vous définissez le contenu apparaissent **<en caractères gras et entre chevrons>**.
- Les textes exemplaires d'une ligne sont séparés par le caractère ↵ à la fin de ligne, par exemple un long chemin de répertoire qui, pour des raisons de place, comprend plusieurs lignes.
- Les extraits de fichiers sont représentés par le format caractères suivant :  
Ce paragraphe contient un extrait de fichier.
- Les avertissements apparaissent sur un fond coloré :

### **Avertissement**

Ce paragraphe contient un avertissement.

## 2 Introduction

Pour simplifier la création d'informations sur la gestion de la protection des données, faciliter l'utilisation des diverses fonctionnalités et optimiser leur réutilisation, vous avez la possibilité de modéliser des objets dans ARIS Architect. Ces objets sont ensuite utilisés par les workflows d'ARIS Risk & Compliance Manager. Toutefois, cette fonction n'est disponible que si les règles et conventions méthodologiques et fonctionnelles relatives à la modélisation dans ARIS Architect sont respectées. Dans ce cas seulement, toutes les données modélisées peuvent être transférées dans ARIS Risk & Compliance Manager et y être utilisées. Pour savoir comment gérer correctement ces objets dans ARIS Architect, consultez le manuel **ARCM – Conventions d'ordre général** ainsi que les manuels des conventions des workflows d'ARIS Risk & Compliance Manager correspondants.

## 3 Contenu du document

Les sections ci-dessous expliquent les standards pour l'utilisation des vues descriptives, les types de modèles, les types d'objets, de relations et de liaisons et les attributs.

### 3.1 Objectifs et étendue

**Objectif** : Spécification des directives de modélisation

**Non compris dans ce manuel**: Documentation utilisateur

### 3.2 Conditions préalables

Pour être en mesure d'utiliser les conventions suivantes, commencez par importer le filtre **GDPR method extension** dans ARIS Architect. Il ajoute des constructions de méthodes dérivées et définies par l'utilisateur (types de modèles, types d'objets, symboles, types de liaisons, groupes de types d'attributs et types d'attributs) à la méthode ARIS. Ces constructions de méthodes sont exigées par le règlement RGPD: Tous les autres accélérateurs sont basés sur la méthode ARIS étendue.

Pour utiliser les extensions de méthode RGPD, utilisez le filtre **Méthode globale** ou ajoutez des extensions de méthode RGPD à un filtre GRC ARIS existant. Le filtre d'extension de méthode RGPD contient uniquement des optimisations supplémentaires pour RGPD basées sur la méthode GRC. Pour des informations détaillées sur la méthode GRC, consultez les manuels des conventions fournis avec ARIS Risk & Compliance Manager. Pour des informations supplémentaires sur l'installation des accélérateurs RGPD pour ARIS, reportez-vous au **manuel d'installation Accélérateurs ARIS pour RGPD**.

## 4 Conventions ARIS

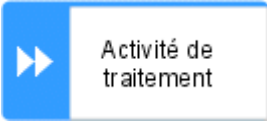
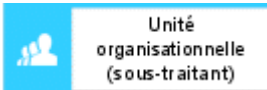
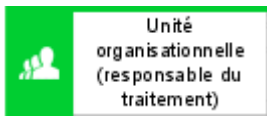



### 4.1 Création d'activités de traitement et de relations

La base des fonctions ARIS en rapport avec la confidentialité des données repose sur l'identification des fonctions de processus (activités de traitement (page 13)), définies par le règlement général européen de protection des données (RGPD (page 13)). Utilisez l'attribut **Activité de traitement RGPD** dans ARIS pour préciser si une fonction de processus est une activité de traitement (**vrai**) ou pas (**faux**).

Les activités de traitement et les informations associées sont modélisées dans un modèle **Diagramme de description des activités de traitement** (nom d'API : b0205e20-4aa5-11e7-43b7-08002721906d) dans ARIS Architect afin de simplifier la maintenance des données de base. Ce type de modèle est dérivé du modèle de **Diagramme de rattachement de fonctions**.

## 4.1.1 Objets et relations

Dans le cadre de la gestion de la protection des données, vous pouvez utiliser les objets suivants dans un modèle **Diagramme de description des activités de traitement** :

Nom de type d'objet	Nom API	Nom de type de symbole	Symboles	Nom ARCM
Fonction	OT_FUNC	Activité de traitement	 Activité de traitement	Processus (élément hiérarchique)
Unité organisationnelle	OT_ORG_UNIT	Unité organisationnelle (sous-traitant)	 Unité organisationnelle (sous-traitant)	Sous-traitant organisationnel (élément hiérarchique)
Unité organisationnelle	OT_ORG_UNIT	Unité organisationnelle (responsable du traitement)	 Unité organisationnelle (responsable du traitement)	Responsable du traitement organisationnel (élément hiérarchique)
Cluster/Modèle de données	OT_CLST	Cluster	 Cluster	Données (élément hiérarchique)
Risque	OT_RISK	Risque	 Risque	Risque
Type d'application	OT_APPL_SYS_TYPE	Type d'application	 Type d'application	Type d'application (élément hiérarchique)

Vous pouvez utiliser les liaisons suivantes :



Objet	Connexion/nom API	Objet
Unité organisationnelle (responsable du traitement)	est professionnellement responsable de (CT_IS_TECH_RESP_1)	Activité de traitement
Unité organisationnelle (sous-traitant)	exécute (CT_EXEC_1)	Activité de traitement
Risque	se produit à (CT_OCCUR)	Activité de traitement
Type d'application	prend en charge (CT_CAN_SUPP_1)	Activité de traitement
Activité de traitement	lit (CT_READ_1), a pour sortie (CT_HAS_OUT)	Cluster

## 4.1.2 Attributs

### 4.1.2.1 Attributs des activités de traitement

Les affectations suivantes s'appliquent à l'**activité de traitement** :

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
Nom	AT_NAME	name	Champ obligatoire, limité à 250 caractères.
Description	AT_DESC	description	Précise l'objectif de l'activité de traitement.

CONVENTIONS RGPD POUR LES ACCÉLÉRATEURS ARIS

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
Activité de traitement RGPD	2b70adc0-4504-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_processingActivity	Définie par l'utilisateur - Indique si la fonction est une activité de traitement ou pas.
Score de confidentialité des données	695b1ad0-1df9-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_process_privacyScore	Défini par l'utilisateur - Indique un score estimé selon une échelle prédéfinie afin de qualifier la confidentialité des données de l'élément hiérarchique. Exemple : le score dérivé du questionnaire Qualification des activités de traitement (Processing Activity Qualification).
Sensibilité des données	332790f0-1dfa-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_process_dataSensitivity	Définie par l'utilisateur - Indique si les données nécessitent un traitement spécifique. Options (valeurs par défaut) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Données publiques</b></li> <li>▪ <b>Sensible</b></li> <li>▪ <b>Très sensible</b></li> <li>▪ <b>Hautement sensible</b></li> <li>▪ <b>Extrêmement sensible</b></li> </ul>
Significatif pour sign-off	AT_AAM_SIGN_OFF_RELEVANT	signoff	Marque l'activité de traitement comme significative pour le sign-off. Si cet attribut n'est pas géré, la valeur par

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
			défaut dans ARIS Risk & Compliance Manager est false.

### 4.1.2.2 Attributs de clusters

Les affectations suivantes s'appliquent au **cluster** :

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
Nom	AT_NAME	name	Champ obligatoire, limité à 250 caractères.
Description	AT_DESC	description	
Niveau de restriction	15eaceb1-096b-11e7-2959-d4bed9888991	gdpr_restrictionLevel	Défini par l'utilisateur - Indique le niveau d'utilisation légale des données. Options (valeurs par défaut) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Données illimitées</b></li> <li>▪ <b>Données personnelles</b></li> <li>▪ <b>Données personnelles sensibles</b></li> <li>▪ <b>Données confidentielles</b></li> </ul>
Score de confidentialité des données	695b1ad0-1df9-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_privacyScore	Défini par l'utilisateur -Indique un score estimé selon une échelle prédéfinie afin de qualifier la confidentialité des données de l'élément hiérarchique. Exemple : le

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
			score dérivé de tout questionnaire Qualification des éléments de données (Data Element Qualification).

### 4.1.2.3 Attributs d'unités organisationnelles

Les affectations d'attributs suivantes s'appliquent à l'objet **Unité organisationnelle**.

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
Nom	AT_NAME	name	Champ obligatoire, limité à 250 caractères.
Description	AT_DESC	description	
Délégué à la protection des données	1c2537a1-4072-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_protOfficer	Défini par l'utilisateur - Affiche le nom et l'adresse du délégué à la protection des données. À inclure dans l'enregistrement des activités de traitement. Doit être répertorié dans le rapport.
Représentant de la protection des données	8f055dc1-407e-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_protRepresentative	Défini par l'utilisateur - Affiche le nom et l'adresse du représentant de la protection des données. À inclure dans l'enregistrement des activités

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
			de traitement. Doit être répertorié dans le rapport.
Significatif pour sign-off	AT_AAM_SIGN_OFF_RELEVANT	signoff	Marque l'unité organisationnelle comme significative pour le sign-off. Si cet attribut n'est pas géré, la valeur par défaut dans ARIS Risk & Compliance Manager est false.

#### 4.1.2.4 Attributs de types d'applications

Les affectations d'attributs suivantes s'appliquent au **type d'application** :

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
Nom	AT_NAME	name	Champ obligatoire, limité à 250 caractères.
Description	AT_DESC	description	
Sensibilité des données	332790f0-1dfa-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_dataSensitivity	Définie par l'utilisateur - Indique si les données nécessitent un traitement spécifique. Options (valeurs par défaut) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Données publiques</b></li> <li>▪ <b>Sensible</b></li> <li>▪ <b>Très sensible</b></li> </ul>

Attribut ARIS	Nom API	Attribut ARCM	Remarques
			<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Hautement sensible</b></li> <li>▪ <b>Extrêmement sensible</b></li> </ul>
Score de qualification RGPD	badc1630-2014-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_qualificationScore	Défini par l'utilisateur - Indique un score estimé selon une échelle prédéfinie afin de qualifier l'élément hiérarchique. Exemple : un score dérivé de tout questionnaire Qualification des applications (Application System Qualification).
Score de pertinence du risque RGPD	da6e5cb1-2014-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_riskRelevanceScore	Défini par l'utilisateur - Indique un score estimé selon une échelle prédéfinie afin de qualifier la pertinence du risque de l'élément hiérarchique. Exemple : le score dérivé de l'évaluation du risque RGPD.
Score de confidentialité des données	695b1ad0-1df9-11e7-43b7-08002721906d	gdpr_privacyScore	Défini par l'utilisateur -Indique un score estimé selon une échelle prédéfinie afin de qualifier la confidentialité des données de l'élément hiérarchique. Exemple : le score dérivé de tout questionnaire Qualification des applications (Application System Qualification).

## 4.2 Création d'une hiérarchie d'activités de traitement/de processus

Pour modéliser un business cluster des activités de traitement, comme les départements ou les pays dans lesquels une organisation est représentée, utilisez le modèle **Enregistrement des activités de traitement** (nom d'API : c45962f1-4b87-11e7-43b7-08002721906d), dérivé du modèle **Diagramme de chaînes de plus-value**. Toute hiérarchie entre les activités de traitement peut être représentée par la liaison **est supérieur (vue orientée processus/est subordonné (vue orientée processus)** (CT\_IS\_PRCES\_ORNT\_SUPER).

Dans ARIS Risk & Compliance Manager, une seule arborescence est autorisée pour les hiérarchies. Dès lors, chaque activité de traitement peut disposer d'une seule activité de traitement/fonction parent.

## 4.3 Création d'une hiérarchie de cluster/de données

Pour modéliser une hiérarchie entre des clusters, utilisez le **Modèle de données IE** ou le modèle **MERe**. La hiérarchie entre les clusters est représentée par les liaisons **composé de/fait partie de** (CT\_CONS\_OF\_2) en tant que liaison directe entre deux clusters dans le modèle de données IE ou en tant que liaison implicite créée en affectant un modèle MERe au cluster.

Dans ARIS Risk & Compliance Manager, une seule arborescence est autorisée pour les hiérarchies. Dès lors, chaque cluster ne peut avoir qu'un seul cluster supérieur.

## 5 Glossaire

### RGPD

Le règlement général européen de protection des données (RGPD, en anglais GDPR, **General Data Protection Regulation**) protège les droits en lien avec les données à caractère personnel des individus au sein de l'Union européenne. Il régit aussi l'exportation des données personnelles à l'extérieur de l'UE. Le RGPD est un règlement du Parlement européen, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne.

### ACTIVITÉ DE TRAITEMENT

Une activité de traitement désigne toute opération effectuée sur des données à caractère personnel des personnes - telles que la collecte, l'enregistrement, la communication par transmission - et elle est donc soumise au règlement général sur la protection des données (RGPD (page 13)).

Les activités de traitement et les informations associées sont modélisées dans des modèles de type **Diagramme de description des activités de traitement** et **Enregistrement des activités de traitement** dans ARIS Architect. Pour plus de détails, consultez le manuel **ARIS Risk & Compliance Manager - Data Protection Management**.

### CONNEXION SIMPLE (SSO)

Avec une **connexion simple (SSO)**, c'est-à-dire une "connexion unique", chaque utilisateur ne doit s'authentifier qu'une seule fois à son poste de travail avec son nom d'utilisateur et son mot de passe pour pouvoir accéder à tous les services, programmes et ordinateurs sans devoir se reconnecter.

Si des services, des programmes ou des ordinateurs nécessitent une nouvelle authentification de l'utilisateur lors de l'accès, cette authentification s'effectue via le mécanisme SSO de base.



## 6 Informations légales

### 6.1 Étendue de la documentation

Les informations fournies sont le reflet des configurations et fonctionnalités en leur état à la date de la publication. Vu que le processus de réalisation de la documentation et celui du logiciel sont soumis à des cycles de production différents, il est possible que la description des configurations et des fonctionnalités diffèrent du contexte effectif. Les notes de publication qui accompagnent ce produit donnent les informations requises quant à ces différences. Veuillez lire les notes de publication et vous informer concernant l'installation, la configuration et l'utilisation du produit.

Si vous souhaitez procéder à une installation technique et/ou professionnelle des fonctionnalités du système sans recourir aux services de Software AG, vous devez disposer de connaissances approfondies du système à installer, des objectifs recherchés ainsi que des systèmes cibles et de leur interopérabilité. En raison de la diversité de plateformes et de configurations matérielles et logicielles interdépendantes, nous ne pouvons décrire que des installations spécifiques. Il n'est pas possible de traiter de toutes les configurations et interdépendances.

Veillez tenir compte des instructions des fabricants en cas de combinaison de différentes technologies, notamment des communiqués récents sur leurs sites Internet concernant les autorisations. Nous ne pouvons dès lors pas garantir l'installation et le fonctionnement parfait de systèmes tiers validés et nous ne fournissons pas d'assistance dans ce cadre. Veuillez toujours respecter les consignes mentionnées dans les manuels d'installation des différents fabricants. En cas de problème, veuillez vous adresser au fabricant et éditeur concerné.

Si vous avez besoin d'aide pour l'installation de systèmes tiers, adressez-vous à l'organisation locale du service des ventes Software AG. A cet effet, il convient de garder à l'esprit que de telles adaptations personnalisées ne sont pas couvertes par le contrat de maintenance de logiciels standard de Software AG et qu'elles ne sont effectuées que sur demande et acceptations séparées.

Si une description se rapporte à un produit ARIS spécifique, c'est ce produit qui est désigné. Dans les autres cas, les désignations des produits ARIS sont utilisées comme suit :

Nom	Inclut
Produits ARIS	Désigne tous les produits auxquels s'appliquent les conditions de licence des logiciels standard de Software AG.
Clients ARIS	Désigne tous les programmes qui accèdent à des bases de données communes via ARIS Server.
Clients de téléchargement ARIS	Désigne les clients ARIS auxquels on peut accéder depuis un navigateur.

## 6.2 Protection des données

Les fonctionnalités des produits Software AG sont conformes au traitement des données personnelles selon le règlement général européen de protection des données (RGPD).

Le cas échéant, les étapes appropriées sont documentées dans la documentation de l'administration respective.

## 6.3 Disclaimer

Les produits ARIS sont prévus pour être utilisés par des particuliers. Les processus automatiques tels que la génération de contenu et l'importation d'objets/artefacts par interfaces peuvent générer un volume de données très important dont le traitement peut entraîner le dépassement des capacités de traitement et des limites physiques. Les limites de traitement sont par exemple dépassées lorsque des modèles et des diagrammes sont supérieurs à la surface de modélisation maximale ou lorsqu'un nombre très important de processus de traitement sont lancés simultanément. Les limites physiques peuvent être dépassées lorsque la mémoire disponible pour l'exécution des opérations ou l'enregistrement des données est insuffisante.

L'exploitation d'ARIS conforme aux règles suppose qu'une connexion réseau fiable et rapide est disponible. Un réseau présentant un temps de réponse insuffisant réduit la performance du système et peut entraîner des délais d'attente.

Le Stockage de documents ARIS a été testé avec 40 000 artefacts. Cela comprend des documents, des versions du document et des répertoires. Nous recommandons la surveillance du nombre et de la taille globale des artefacts enregistrés et l'archivage de certains artefacts au besoin.

Si des produits ARIS sont utilisés dans un environnement virtuel, des ressources suffisantes doivent être disponibles afin d'éviter une surréservation.

Le système a été testé dans des scénarios comportant 100 000 groupes (répertoires), 100 000 utilisateurs et 1 000 000 artefacts de modélisation. Il prend en charge une surface de modélisation de 25 mètres carrés.

Si des projets ou des référentiels dépassent ces limites, il existe une fonction très performante permettant de les diviser en parties plus petites pouvant être éditées.

Toutefois, il peut y avoir des restrictions dans l'administration de processus, dans l'Administration ARIS, le Stockage de documents ARIS, la Fenêtre de processus ARIS et la liste des tâches, ainsi que lors de la génération de processus exécutables. Process Governance est testé et approuvé pour 1 000 instances de processus parallèles. Ce nombre peut toutefois être différent selon la complexité du processus, par exemple lorsque des rapports individuels sont intégrés.

Le Stockage de documents ARIS a été testé avec 40 000 artefacts. Cela comprend des documents, des versions du document et des répertoires. Nous recommandons la surveillance du nombre et de la taille globale des artefacts enregistrés et l'archivage de certains artefacts au besoin.